

<https://cafepedagogique.net/2024/11/12/choc-des-savoirs-acte-2-anne-genetet-applique-le...>

Café pédagogique

5 min read

# Choc des savoirs / Acte 2 : Anne Genetet applique les réformes de Gabriel Attal

Choc des savoirs / Acte 2 : Anne Genetet applique les réformes de Gabriel Attal



Sans surprise, la ministre Anne Genetet poursuit le fameux choc voulu par Gabriel Attal. Labellisation des manuels, déstructuration progressive du collège, obtention du brevet pour l'accès au lycée et épreuve anticipée de maths en 1<sup>ère</sup> sont ainsi confirmées. Sans moyens, sans l'adhésion des personnels, sans vote démocratique. C'est la marque de fabrique depuis 2017. Tour d'horizon de « ces annonces » qui datent déjà de décembre 2023.

## Des réformes de fond et de forme : une évolution du métier, comme de l'École

Les réformes concernent le fond avec des changements de programmes en partie publiés pour le 1<sup>er</sup> degré mais aussi une vision : celle d'une dépossession du métier avec la labellisation des manuels. Piloter par l'évaluation, guider les enseignants avec des manuels montrent un changement de philosophie et d'approche du métier.

- **Rentrée 2025, les nouveaux programmes:**

Les nouveaux programmes de mathématiques et de français revus du cycle 1 au cycle 3 (de la maternelle à la 6e) entreront en vigueur à la rentrée 2025. Pour le cabinet ministériel, « ils permettront d'anticiper dès le CE1 l'apprentissage des fractions et des nombre décimaux pour favoriser l'acquisition des automatismes en mathématiques ». Les programmes de Langues vivantes pour la 6<sup>e</sup> et le lycée entreront également en vigueur.

- **La labellisation des manuels en CP et CE1**

Les manuels labellisés en français et mathématiques seront proposés en CP et CE1. Pour le ministère, « ils offriront aux professeurs un matériel pédagogique de qualité, tout en garantissant leur liberté pédagogique puisque le choix des manuels utilisés en classe restera à leur main. »

- **Des groupes de niveaux appelés désormais groupe de besoins en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**

A la rentrée 2025, les groupes de besoins sont maintenus en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et étendus aux élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. En classe de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, il s'agira d'1 heure par semaine en alternance français et mathématiques avec le volume horaire actuel. La réforme se poursuit, a minima, certainement également confrontée au manque de moyens, à la pénurie des professeurs (notamment de mathématiques), et à des questions organisationnelles d'emploi du temps. Le cabinet du ministère estime à près d'un millier de postes les besoins pour cette mesure. Les débats parlementaires détermineront s'il s'agit de redéploiements ou de moyens supplémentaires, qui diminueraient les suppressions annoncées de 4000 postes.

Cette réforme a pourtant été clairement rejetée et non appliquée à la rentrée dernière pour les 6èmes et les 5èmes.

## **Réforme du brevet et sélection au lycée**

La ministre Anne Genetet reprend la mesure de Gabriel Attal d'un brevet-passeport pour le lycée pour la session 2027, après une première cohorte ayant expérimenté la réforme des groupes de niveau. Les élèves qui n'auront pas le brevet seront orientés en classe « prépa Seconde » ou 1 ère année de CAP, c'est-à-dire exclus du lycée. C'est une porte

qui se claque (à nouveau), particulièrement pour les classes populaires. Les lycées professionnels ont connu une transformation avec les réformes menées depuis 2018 dans le sens d'une réduction des enseignements au profit de stages. Pour ces milliers d'élèves exclus du lycée, le ministère prévoit la création de près de 10 classes prépa-Secondaire par département.

D'ici-là pour le brevet et dès la session prochaine de 2025, les notes d'EMC seront séparées de l'histoire-géographie « pour valoriser l'EMC » et une mention « TB félicitations du jury » sera créée à partir de 18/20. Pour la session 2026, le contrôle continu de la moyenne des notes de la classe de 3ème comptera pour 40% et 60% pour les épreuves.

### **Lycées : Épreuves de mathématiques pour toutes et tous à partir de juin 2026**

Une épreuve anticipée de mathématiques sera instaurée à compter de juin 2026 pour tous les élèves de 1ère du lycée général et technologique pour « replacer la culture commune scientifique et mathématique que nous devons transmettre aux jeunes générations au cœur du projet de l'École ». Là encore, la ministre Anne Genetet reprend les mesures annoncées par Gabriel Attal en décembre 2023.

Rien de nouveau donc de Gabriel Attal à Anne Genetet. Les ministres passent. Les réformes passent... Jusqu'à quand ? jusqu'où ?

### **Djéhanne Gani**



**En soutenant le Café pédagogique**, vous accompagnez un média indépendant. Depuis 2001, grâce à vous, le Café pédagogique vous accompagne au quotidien sur les chemins tortueux de l'École. Nous sommes présents dans les classes pour faire connaître vos réalisations. [Vous pouvez nous soutenir par un abonnement à 5 euros par mois.](#)

Pour recevoir notre newsletter **chaque jour, gratuitement**, [cliquez ici.](#)